Pérignat-ès-Allier

Le village qui jardine

Cultivons nos différences

Le Mag

N° 9 - Février 2012

Bulletin municipal d'information

www.perignat-es-allier.fr

Nouveaux habitants

Merci de vous présenter en mairie avec votre livret de famille afin que nous puissions mettre à jour le fichier de la population et ainsi pouvoir, entre autre, vous attribuer les bacs poubelle. Vous devez inscrire votre nom sur votre boîte aux lettres afin de faciliter la distribution du courrier.

Recensement militaire

Les jeunes gens de nationalité française (filles et garçons) doivent obligatoirement demander leur inscription sur la liste communale de recensement dans un délai de deux mois à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille.

Passeports biométriques

Seules les mairies équipées de stations d'enregistrement peuvent délivrer les titres de voyage sécurisés. Ne disposant pas de cet équipement, la mairie de Pérignat-ès-Allier invite ses administrés à se rendre à Cournon-d'Auvergne. Les deux stations d'enregistrement sont basées respectivement :

- au service population, Place de la Mairie
- à la mairie décentralisée, 2 avenue Georges Clémenceau

Horaires d'ouverture : 8h à 12h - 13h à 17h sauf le vendredi (fermeture à 16h)

- Les dossiers de passeports seront réalisés sur rendez-vous.
- Les services ne procéderont pas au recueil de l'image numérisée du visage du demandeur (les photographies seront prises chez un professionnel).

Mairie

Agence postale communale

Tél. 04 73 69 52 54 - Fax 04 73 69 50 88
Courriel : mairie.perignat@laposte.net
www.perignat-es-allier.fr

Horaires

Lundi		14 H – 18 H
Mardi	9 H – 12 H	14 H – 18 H
Mercredi	9 H – 12 H	
Jeudi	9 H – 12 H	14 H – 18 H
Vendredi	9 H – 12 H	14 H – 18 H
Samedi	9 H – 12 H	

Vous pouvez effectuer vos opérations postales courantes à l'agence postale communale.
Les colis et lettres recommandées qui n'ont pu être distribués à domicile du fait de l'absence des destinataires sont déposés à l'agence postale communale et peuvent être retirés pendant les heures d'ouverture énumérées ci-dessus.
Afin de faciliter la distribution du courrier, merci de mettre vos noms et prénoms sur les boîtes aux lettres.

Etat civil

Bienvenue

Axel VERY, né le 21 Novembre 2011
Dafné BONNET, née le 23 Novembre 2011

Ils se sont dit oui

Véronique ROUBY et Lionel ROQUES,
le 12 novembre 2011

Ils nous ont quittés

Roger LACROIX, le 26 novembre 2011
Dominique BARBRY RAULIN, le 23 décembre 2011
Jacques ROQUES, le 4 février 2012

www.perignat-es-allier.fr

Saviez-vous que vous pouvez trouver une mine d'informations sur le site de la commune ? Comme il est régulièrement tenu à jour par notre conseiller/webmaster Alain Veyssière, n'hésitez pas à le consulter !

Au revoir Jacques...

Revenu chez lui après une période d'hospitalisation, Jacques Roques nous a quittés subitement à l'âge de 68 ans.
Employé à la commune depuis 1977, il avait pris sa retraite en 2003. Une retraite active qu'il occupait pleinement, notamment à la présidence de la fanfare dont il était un des membres fondateurs, toujours très impliqué.
Il était originaire du midi dont il avait gardé des pointes d'accent ensoleillé. De nombreux Pérignatois connaissait sa voix rocailleuse, parfois bougonne, mais qui n'arrivait jamais à cacher une grande générosité de cœur.
A sa femme Zouzou, à ses enfants, Lionel et Gilles, et à toute sa famille, le conseil municipal et l'ensemble des employés communaux adressent leurs très sincères condoléances.

>>>>>>>>>>>>>>>>>>> L'édito >>>

Plus que 2011 et moins que 2013, 2012 sera l'année de la communication. Constat personnel, optimiste ou inquiétant, chacun jugera selon sa propre sensibilité. Quoi qu'il en soit, c'est un fait que notre société du vingt et unième siècle accorde une très large place à la communication et aux technologies qui l'accompagnent. Et cette société est assez paradoxale.
En effet, nous n'avons jamais disposé d'autant de moyens de communication, Internet et les téléphones mobiles en étant deux des exemples les plus illustratifs, et il semble pourtant que quelque chose nous manque encore pour que nous puissions dire avec conviction que communiquer est chose facile aujourd'hui.
S'il est aisé, en un simple clic, de se trouver seul derrière un écran, connecté avec l'autre bout du monde, d'échanger avec d'autres, connus ou inconnus, en revanche, communiquer directement, en face à face, se réunir dans sa commune pour échanger, pour dialoguer à visage découvert semble bien plus difficile.
Et pourtant, depuis la nuit des temps, c'est bien la communication entre les hommes qui a permis la construction de notre société.
Communiquer, c'est avant tout écouter l'autre, le respecter, c'est échanger. Communiquer, c'est essayer de convaincre certes mais c'est autant partager ce qu'on a en commun que gérer les différences. Ces différences qui nous séparent aujourd'hui et qui peuvent nous réunir demain parce qu'elles sont source d'enrichissement mutuel.
Sur un plan national, dans la période de campagne électorale qui s'ouvre, la communication occupera une place centrale.
Entre la communication habituelle, médiatique et institutionnelle et celle qui peut être établie entre les citoyens, à chacun de nous d'être vigilant et de trouver un juste équilibre pour construire son opinion en connaissance de cause et faire les choix qui engageront notre avenir.
Sur un plan local, nous avons et nous aurons toujours à cœur de créer les conditions propices au dialogue et à la communication.
Des conditions qui font une place centrale et essentielle à l'ouverture d'esprit et à l'indispensable tolérance dont doit faire preuve chacun de nous envers l'autre, envers tous les autres, Pérignatois d'aujourd'hui ou de demain, hommes et femmes d'ici ou d'ailleurs, tous riches de leurs différences.
C'est avec à l'esprit ce message d'ouverture et de tolérance que je vous adresse, à toutes et à tous, mes meilleurs vœux pour cette année 2012 pleine d'espoir et qui pourra, peut-être, nous ouvrir des horizons nouveaux...

Le Maire,
Jean-Pierre BUCHE

Sommaire

2 - Mairie - Etat civil
4 - Route de la Roche Noire - Croix Marine
5 - Maison Grenouille - Voeux
6 - Intercommunalité - Conseils municipaux
7 - Extinction de l'éclairage - Village étoilé
8 - Création d'un jardin communal
9 - Môm' en loisirs
10 - Relais Assistantes Maternelles
11 - Ecole
12 - Plan communal - ADIL - CAUE
13 - Club Intercommunal de Gymnastique
14 - Basket
15 - Amicale laïque
16 - MARPA
17 - Club Arc en ciel - FNACA
18 - Enquête déplacements - Sécurité routière
19 - Sapeurs pompiers
20 - Club d'astronomie
21 - Lyre pérignatoise
22 - Don du sang - Repas des aînés
23 - Bibliothèque - Pot des salariés
24 - Ecrivains - Concours photo - Agenda

Directeur de la publication : Jean-Pierre Buche
Rédaction et mise en page : commission communication
Tirage à 800 exemplaires
Imprimerie Decombat à Gerzat
Ce bulletin est imprimé avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.

Route de la Roche Noire

La première tranche des travaux touche à sa fin. Après les enrobés de surface réalisés avant Noël, l'entreprise termine les accotements et la réalisation du cheminement piétonnier sur le côté ouest de la voie. La tranche optionnelle est conditionnée par les acquisitions de parcelles de terrains qui devaient, pour certaines, se faire à l'automne mais qui ont du être reportées du fait du décès du propriétaire initial.

L'aménagement de l'intersection des rues de la Tiolle, de la Roche Noire et de la Charreyre Basse, de la place de la Tiolle avec la réalisation d'une trentaine de places de stationnement, sont les principaux objectifs visés. L'idée générale étant l'amélioration des conditions de sécurité et du cadre de vie dans ce secteur de plus en plus fréquenté. A l'heure où nous écrivons ces lignes, il est possible que cette deuxième phase soit décalée de quelques mois, le temps de régulariser les formalités administratives d'acquisitions de parcelles.

Rond point de l'entrée nord

Ce dossier, évoqué à plusieurs reprises dans nos précédentes éditions, a finalement abouti. De nouvelles négociations avec différentes entreprises ont permis d'atteindre l'objectif que s'était fixé la commune : réaliser un aménagement améliorant la sécurité de l'entrée nord du bourg, pour un coût acceptable.

L'entreprise retenue, la SACER, a commencé les travaux le 23 janvier. A ce jour, le rond point est achevé et les nouvelles bordures sont posées.

Obliger les usagers dans leur ensemble à ralentir, sécuriser la sortie des rues Saint-Laurent et du chemin du Château d'eau sont les principaux objectifs de ce nouvel aménagement qui, il est bon de le rappeler, avait été décidé en concertation avec les membres de la commission extra municipale sécurité.

Foyer occupationnel de la Croix Marine

Le cabinet d'architecture de Laurent Gonin et Aline Gonin-Augée, choisi par la Croix Marine, a déposé un dossier de permis de construire pour la création du foyer occupationnel Chemin sous le Torre.

Les démarches de viabilisation sont actuellement en cours afin d'y amener les réseaux d'électricité, de gaz et de téléphone.

La commission départementale pour l'accessibilité des personnes handicapées s'est tenue le mardi 24 janvier et a émis un avis favorable.

La commission sécurité du Service Départemental Incendie Secours (SDIS) s'est tenue le jeudi 26 janvier afin d'étudier la conformité du projet par rapport à la réglementation en vigueur des établissements recevant du public (ERP).

Restauration de la Maison Grenouille

On entre dans le très concret. Comme cela a été annoncé lors des vœux de la municipalité, l'appel d'offre pour la Maison Grenouille est lancé et les travaux devraient commencer dès le printemps. Après de très nombreuses réunions de concertation avec l'architecte retenu, Bruno Ressouche, un projet définitif a été arrêté fin juin. Les règles de sécurité et d'accessibilité ont conduit le groupe de travail mobilisé sur ce projet à réfléchir à certaines adaptations. Ainsi, une extension de faible surface surplombant la fontaine et prolongée par un belvédère a permis de répondre à la nécessité d'un accès handicapés et la réalisation de toilettes hors de l'enveloppe bâtie actuelle. Cette option optimise l'utilisation de la place restant dans le bâtiment d'origine où tout ce qui pouvait être conservé l'a été. La vitrine, la porte d'accès au magasin, les cimaises de l'ancienne salle de restaurant et les planchers seront restaurés pour garder l'esprit du bâtiment tout en lui donnant la touche contemporaine qui l'inscrira dans l'époque actuelle.

Au rez de fontaine, deux salles à l'acoustique adaptée seront essentiellement destinées à la pratique musicale dans toute sa diversité. Aux étages, un public très varié pourra être accueilli autour d'un verre ou d'une collation pour des moments de convivialité axés sur la culture et le divertissement sous toutes leurs formes.

La future gestionnaire, qui a été très largement associée à la démarche d'élaboration du projet, aura pour mission de faire vivre ce lieu stratégique en termes d'animation du village. Une mission qu'elle a hâte de démarrer. Rendez vous… à la fin des travaux.

Cérémonie des Voeux & Accueil des nouveaux habitants

Toute l'équipe municipale a présenté ses voeux aux pérignatois et avait à coeur d'accueillir les nouveaux habitants. Au 1er janvier 2012, l'INSEE recense en effet 1442 habitants sur la commune. Le maire a commenté le diaporama des réalisations 2011 et annoncé les projets prévus pour 2012.

Au sein du Conseil municipal

Les comptes rendus intégraux des conseils municipaux
sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune.

CM du 17/10/11

. FINANCES : modification contribution SBA
. SEMERAP : convention balayage des rues
. URBANISME : nouvelle taxe d'aménagement
. PERSONNEL : remplacement pour congé maternité

CM du 21/11/11

. FINANCES : votes des taux de la taxe d'aménagement
. SIEG : modification de la convention
. MUR-ÈS-ALLIER : approbation modification des statuts

CM du 19/12/11

. TRAVAUX : * aménagement rond-point de Saint-Bonnet
* extension de réseaux eau et électricité
. PERSONNEL : instauration de l'IEMP pour les adjoints techniques territoriaux
. FINANCES : décisions modificatives
. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :
* Concours photo (Club photo Amicale laïque)
* Club de Gym (CIG) : achat de matériel divers
* Tennis : achat d'une machine à balle
* Lyre : achat d'instruments de musique

Deux nouvelles compétences intercommunales

1° - LECTURE PUBLIQUE - Le territoire de Mur-ès-Allier a choisi une «mise en réseau local coopératif» de ses bibliothèques : il s'agit d'un réseau local partenarial d'échanges documentaires et de services entre les cinq bibliothèques du territoire. La Communauté de communes prendra en charge le financement de collections thématiques, des animations culturelles inter-bibliothèque, la gestion du réseau informatique et du personnel de coordination. Les communes conserveront la gestion de leur bibliothèque de proximité (collections de livres, personnel et bâtiments).

2° - MUSIQUE - Soucieuse de favoriser la pratique musicale auprès des habitants de Mur-ès-Allier, la Communauté de communes souhaite soutenir le travail mené par l'école de musique «l'Ecole BruitSonnière», section de la Lyre pérignatoise, en lui apportant une subvention de fonctionnement annuelle. L'objectif de la Communauté de communes est de conforter cette structure afin de rendre la musique accessible au plus grand nombre, grâce, notamment, à des tarifs très concurrentiels et un service de qualité.

NOUVEAU SUR LA COMMUNE

Vous pouvez déposer vos vêtements usagés, sacs, chaussures et linge de maison dans la colonne placée à cet effet par l'association Le Relais.

=> **Sur le parking d'Ecomarché**

Nouvelles sociétés sur Pérignat

*** PGA - Plomberie Chauffage Sanitaire**
Dépannage - Ramonage
Tous chauffage - Climatisation
Poêles bois ou granulés - Energies renouvelables
3, route du Pont 63800 Pérignat-ès-Allier
04 73 78 95 65 - societepga@gmail.com - www.sarlpga.com

*** Alex Style - Coiffure à domicile**
Coiffure homme, femme, enfant
Rendez-vous au 06 35 40 68 21

Communiqué du Docteur Claudine Boutron

Chers patients,
Je vous remercie vivement pour la confiance que vous m'avez accordée et pour certains depuis 32 ans ! Je regrette de n'avoir pas pu dire «au revoir» à chacun de vous. Comme vous le savez, la maladie a interrompu ma route. Je vous confie à Monsieur le Docteur Damien Darbelet qui, par sa gentillesse, son écoute, ses compétences, saura me succéder. Accordez-lui votre confiance.
Je garde l'image de chacun de vous et un souvenir impérissable de mon exercice comme médecin à Pérignat (le premier). Je reste parmi vous, à Pérignat, et vous souhaite «bonne route» à chacun.
Le numéro de téléphone reste le même : 04 73 69 52 67

Extinction de l'éclairage public : le bilan

Comme elle s'y était engagée, la municipalité a organisé une réunion publique, le 3 décembre à 11h00, en mairie, pour faire le bilan d'une année d'extinction partielle de l'éclairage. Daniel Rousset de l'ANPCEN* et le Major Chevalier, chef de la Brigade territoriale de gendarmerie de Billom étaient présents.
Mr Rousset, très au fait des problématiques d'éclairage nocturne, a présenté un diaporama sur ce sujet. Il a insisté sur la nécessité et les bienfaits de l'alternance jour/nuit pour la faune et la flore, notamment en terme de rythmes biologiques, lesquels peuvent être considérablement perturbés par des excès de lumière artificielle, y compris ceux des humains.
Le Major Chevalier a présenté ensuite les statistiques de gendarmerie relevées sur la période écoulée. Après une analyse chiffrée du segment de nuit concerné, c'est-à-dire de 23h30 à 5h30, il a constaté une baisse des délits, lesquels passent de 13 à 7. Le Major a insisté également sur la baisse des incivilités relevées, notamment le tapage nocturne, souvent provoqué par les jeunes qui une fois la lumière éteinte rentrent généralement chez eux.
Le maire a remercié les intervenants pour leur contribution et a conclu cette partie par une présentation des chiffres qui sont regroupés dans le tableau ci-dessous.
Une discussion s'est installée ensuite avec la salle. Quelques personnes ont fait part du sentiment d'insécurité qu'elles ressentaient, d'autres ont évoqué la nécessité d'aménager les bordures de voie pour permettre une circulation plus aisée avec une lampe électrique, d'autres enfin ont manifesté leur adhésion à la démarche, tout particulièrement sur le plan environnemental «et par respect pour les générations futures». Globalement, c'est un bilan positif qui a pu être dressé avec la salle, bilan qui incite l'équipe municipale à reconduire ce dispositif.

Période de consommation	Consommation en kW
Du 04/08/2009 au 04/08/2010	191 226,00
Du 01/11/2010 au 01/11/2011	112 000,00
Soit une baisse du volume de consommation de **41,43 %**	
Période de facturation	**Coût pour la collectivité en euros**
Année 2010	13 607,19
Année 2011	10 089,00
Soit une baisse du coût en euros de **25,19 %**	

Un label «Villes et villages étoilés»

- Article de Gérard Mathély, paru dans la Montagne du 28 janvier 2012 -

«Les éclairages nocturnes, s'ils sont un aménagement essentiel pour la population, ont également une influence démontrée sur la biodiversité et même sur la santé humaine. Soutenue par la Fondation de France et par le Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN) vient de décerner le label «Villes et villages étoilés 2 étoiles» à la commune de Pérignat-sur-Allier.
La cité d'Onslow qui a toujours été à l'avant-garde des mesures en faveur de l'environnement trouve ainsi une juste récompense aux efforts déployés dans ce domaine. Dans un souci d'économie d'énergie, la municipalité a été une des premières de l'agglomération clermontoise à éteindre, la nuit, les lampadaires. Depuis, beaucoup de communes ont adopté cette formule qui permet de faire une économie non négligeable et intéressante pour les finances communales.
La récompense de l'ANPCEN est importante et montre les efforts faits par les élus pour améliorer la qualité de vie des habitants. A titre indicatif, la consommation annuelle par habitant est de 61,6 kWh alors que la moyenne nationale est de 91 kWh. De même que les émissions de CO^2 dues au fonctionnement de l'éclairage public sont de 10 tonnes par an alors que la moyenne nationale est de 13,2 tonnes. Aujourd'hui, l'impact environnemental qui est au coeur de bien des conversations s'inscrit dans un contexte d'enjeux énergétiques et économiques des éclairages nocturnes. C'est donc une juste récompense que vient d'obtenir la commune, souvent à la pointe des mesures prises en faveur de l'environnement et de la qualité de vie.»

** ANPCEN - Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne*

Interview Dominique Guillot

Jardinière en herbe ...

«La maison des chats», quartier de la Tiolle

Vous travaillez actuellement sur un projet de jardin communal. D'où vient cette idée ?

Oh ça remonte à quelques années déjà... L'idée a germé en 1996 pour la «fête des épouvantails» avec l'envie de mettre en place un jardin conservatoire. A l'époque, j'accompagnais mes trois enfants à l'école et admirais au passage les beaux potagers, les alignements de légumes qui poussaient dans le quartier du Pré de l'eau. Par la suite, j'ai été élue au conseil municipal de Pérignat. J'étais déléguée au Syndicat du Bois de l'Aumône, nous avons mis en place le tri sélectif, réfléchi au compostage. Et du compost, on arrive vite au potager ! J'ai toujours été sensible à ce sujet. Même dans mon métier, professeur d'éducation physique et sportive, je participais avec d'autres enseignants à un groupe de travail sur le développement durable et la manière de transmettre aux jeunes le respect et le goût de la nature.

Il semblerait qu'il existe une sorte de convergence autour de ce projet de jardin ?

Oui, en effet. On peut parler d'une convergence de trois éléments. D'un côté, le Centre de loisirs de Pérignat mène une politique éducative exigeante en matière d'alimentation. Môm'en loisirs cherche à éduquer le goût et la curiosité des enfants pour une alimentation saine et variée. Des produits locaux et de saison, cuisinés sur place sont proposés aux enfants qui prennent leurs repas à la cantine. Murielle, l'économe, est particulièrement sensible à cet aspect. Toujours dans cet esprit, Guillaume, animateur, conduit des ateliers «jardins» dans l'enceinte du Centre de loisirs. Mais ce jardin devient beaucoup trop petit pour laisser les enfants expérimenter...

D'un autre côté, on retrouve la «vieille» idée de la «jeune» retraitée que je suis : rassembler dans des jardins «communaux» des anciens et des nouveaux habitants, des jeunes et des plus âgés, des «experts» et des débutants... pour partager du temps ensemble, des savoirs faire, des conseils, voire du matériel, et apporter de l'aide et de la main d'oeuvre pour les travaux du jardin. Enfin, la municipalité de Pérignat conduit une politique visant à développer le tissu social dans une commune péri urbaine. Garder un caractère rural par la présence de jardins potagers dans la commune est bien accueilli.

Et quel serait le concept ?

Pérignat possède de très beaux jardins potagers et d'excellents jardiniers. Il s'agit dans un premier temps d'aider les propriétaires de jardins qui le souhaitent à travailler leurs parcelles en échange de leurs conseils et d'une partie de la production, puis dans un second temps de créer des jardins potagers dans la commune, travaillés par des publics différents (particuliers, jeunes du Centre de loisirs, écoliers, associations, atelier d'insertion, etc...). Pour Môm' en loisirs, le jardinage se veut non seulement pédagogique mais aussi pratique ; nous produirons des légumes et des fruits qui seront servis à table aux enfants. Ces potagers seront des lieux de culture (de la terre, mais pas seulement !), de rencontre et de déambulation pour tous.

Une sorte de jardin pour tous sur Pérignat ?

Un peu... Nous souhaitons mélanger les générations dans le même lieu, apprendre aux enfants, aux jeunes, aux adultes débutants à cultiver un jardin potager. Nous avons pour objectif de produire des fruits et des légumes destinés aux enfants, aux résidents de la MARPA, aux participants au projet. Nous aimerions aider les jardiniers qui le souhaitent à travailler leurs jardins. Voire peut-être, dans un deuxième temps, offrir aux plus démunis un espace à cultiver pour se nourrir et proposer du travail manuel en plein air à un public en difficulté.

Pour reprendre cette idée du Maire : «*Certains ont des bras mais pas de jardin, d'autres ont un jardin mais plus de bras*». Combien de personnes laissent leur jardin à l'abandon faute de pouvoir l'entretenir ? Combien laissent pousser les légumes et les fruits pour le plaisir mais les laissent pourrir, faute de pouvoir les récolter ?

Et vous disposez déjà de terrains ?

Pour l'instant, nous disposons du jardin du Centre de loisirs (un petit espace de 50 m² propice à la découverte et aux projets des enfants), de quelques terrains de particuliers et, depuis peu, du jardin de la «maison des chats», un grand espace d'environ 600 m². Nous devons aussi recenser les propriétaires de jardins souhaitant être aidés ou souhaitant faire partager leurs savoirs et, à l'inverse, les personnes souhaitant aider ou apprendre à faire un jardin potager.

Le projet semble presque sur pied...

Avec Guillaume pour le Centre de loisirs et les services techniques de la mairie, nous commençons à organiser tout cela petit à petit. Nous prenons des contacts avec les associations locales, «les jardiniers de France» et tous les pérignatois qui pourraient être intéressés. Nous devons attaquer avant le printemps et sommes actuellement à la recherche de bras, d'idées, de semis, de plants, d'outils... Bref, si des habitants se baladent du côté de la maison des chats et qu'ils voient du monde, ils peuvent s'arrêter !

Nous avons prévu une réunion d'information à la MARPA le mardi 6 mars à 16h.

Coordinatrice du projet : Dominique Guillot 04 73 69 56 77
N'hésitez pas à la contacter, elle vous attend...

Repas de Noël festif dans la nouvelle cantine de Saint Bonnet, avec, comme toujours, des produits sains et variés, préparés au centre de loisirs par le chef Luc.

Môm'en Loisirs
5, rue de la Sagne 63800 Pérignat-ès-Allier
Tel. 04 73 69 56 30 - Fax : 04 73 69 55 83
momenloisirs@orange.fr

Interview Marion Escuit
Conseillère municipale
Vice présidente de Môm'en Loisirs

Du changement pour le centre de loisirs en cette année 2012 ?

Pour les usagers aucun changement, plutôt une réorganisation administrative. Ca fait maintenant plus de vingt ans que l'association Môm'en loisirs accueille les enfants...

En 2006, le Centre de Loisirs Interassociatif (CLI) a été créé pour gérer l'accueil extra scolaire des enfants, le mercredi et les périodes de vacances. Il regroupait le Foyer laïc de Chauriat, l'Amicale laïque de Dallet et Môm'en loisirs.

De son côté, Môm'en loisirs gardait le périscolaire (l'accueil de garderie et la restauration scolaire) et restait prestataire de service pour le CLI, mettant à sa disposition ses locaux et son personnel.

Il existait donc deux associations pour gérer l'accueil des enfants ?

Avant oui, mais cette année, le conseil d'administration de Môm'en loisirs a pris la décision de ne plus adhérer au CLI. Depuis le 1er janvier 2012, Môm'en loisirs a donc retrouvé sa vocation initiale, celle de gérer :

- le périscolaire (garderie et cantine) pour le regroupement pédagogique de Pérignat/Saint-Bonnet
- l'extra scolaire (mercredi et vacances scolaires) pour toutes les familles qui le souhaitent, quel que soit leur lieu de résidence.

Concrètement qu'est ce qui change ?

Concrètement, rien ne change pour les familles et leurs enfants qui profitaient des services rendus par l'une de ces associations ou les deux. Môm'en loisirs continue d'assurer le même accueil.

Et au niveau pratique ?

Seule la facturation permettait aux familles de distinguer les deux structures associatives. Avant, par exemple, il y avait une facture pour la cantine et une autre pour l'accueil du mercredi. Maintenant, ça fait une seule facture au lieu de deux.

Quels sont les projets pour 2012 ?

En 2012, l'équipe de Môm'en loisirs continuera d'assurer un service de qualité et des activités variées pour le périscolaire comme pour l'extra scolaire. Nos objectifs restent les mêmes : proposer des idées, des projets pour les enfants et faire en sorte que le personnel puisse bien travailler.

Relais Assistantes Maternelles

3, rue Porte du vent 63111 Dallet
04 73 68 88 61 - ram@muresallier.com

Accueil sur Mur-ès-Allier

En janvier 2012, 11 assistantes maternelles exercent à Pérignat-ès-Allier (2 déménagements et 1 départ à la retraite en 2011) ouvrant ainsi 29 places d'accueil. L'ensemble du territoire de Mur-ès-Allier compte 85 assistantes maternelles agréées indépendantes. En ce début d'année 2012, une trentaine de places sont disponibles sur l'ensemble du territoire dont 5 à Pérignat-ès-Allier.

INFOS : La CAF met en place une prime d'installation et un prêt à taux zéro, en direction des nouvelles agréées. Les personnes qui souhaiteraient exercer la profession d'assistante maternelle peuvent s'adresser au RAM, l'animatrice les renseignera sur les démarches de demande d'agrément.

Permanences

Une permanence a lieu chaque troisième vendredi du mois, à la mairie de Pérignat-ès-Allier (de 15 h à 17 h, sans rendez-vous, et de 17 h à 19 h sur rendez-vous). Cette permanence s'adresse aux familles, aux assistantes maternelles et employées familiales et permet de s'inscrire aux ateliers d'éveil et matinées récréatives ou de s'informer sur les aspects juridiques de la relation employeur particulier/assistante maternelle ou employée familiale.

Matinées récréatives

Jeudi 15 décembre 2011, une soixantaine d'enfants non scolarisés accompagnés de leur maman ou de leur assistante maternelle ont écouté chanter Peggy et rencontré la mère Noël, à la salle polyvalente de Pérignat.

8, 9, et 10 février - 3 matinées récréatives durant lesquelles les enfants vont se retrouver pour se déguiser et déguster des crêpes. Salle du RAM, 22 Rue du foyer, Chauriat, sur inscriptions.

Vendredi 6 avril - Spectacle «La roulotte de Charlotte» - Dans ce spectacle, où se mêlent le jeu d'acteur, le mime, la marionnette, le conte, la chanson et la musique en direct (guitare et harmonica), la participation des enfants est très active et spontanée. C'est un spectacle plein d'humour et de poésie. Salle du temps libre à Mezel, sur 2 horaires et sur inscriptions.

Ateliers itinérants

Les enfants non scolarisés, accompagnés de leurs parents ou de leur assistante maternelle ou de leur employée familiale, peuvent participer aux ateliers d'éveil organisés par le RAM. A Pérignat-ès-Allier, ces ateliers se déroulent dans la salle polyvalente, des plannings sont à votre disposition à la mairie et à la bibliothèque, pour connaître les dates. Une inscription préalable est nécessaire.

Ateliers jeux libres

Les enfants peuvent également participer aux ateliers jeux libres qui se déroulent une fois par semaine dans la salle d'activités du RAM, 22 rue du Foyer à Chauriat.

Salon du jeu fabriqué en famille *«Cartonnage et cabanes»*

Depuis 2010, le RAM met en place des ateliers de cartonnage, animés par Christine Sol, en direction des assistantes maternelles et des parents du territoire de Mur-ès-Allier. **Le samedi 12 mai**, des objets à la taille des enfants, tels que des tables en forme de coccinelle, des bibliothèques, des étagères, des maisons de poupée, des cabanes, des tipis, des yourtes fabriquées avec du carton de récupération seront exposés. Les visiteurs pourront également assister au montage et démontage d'une yourte et d'un tipi grandeur nature. **Des ateliers** de cartonnage ont lieu en soirée au mois de mars et avril, salle du RAM à Chauriat.

(Public adulte : parents, assistantes maternelles, animatrices de centre de loisirs, sur inscriptions)

L'école du Pré de l'eau

6, rue du Pré de l'eau 63800 Pérignat-ès-Allier - 04 73 69 53 45
ecole.perignat-sur-allier.63@ac-clermont.fr

Entre histoire et devoir de mémoire

Jeudi 10 novembre, les élèves de la classe de CE2-CM2 avec les CM2 de La Roche Noire, se sont rendus à Lempdes pour visiter une exposition : «la grande guerre s'affiche».

Un bénévole de l'association «Grande Guerre en Gascogne» y a apporté un éclairage original sur le premier conflit mondial de 1914-1918, vu à travers des affiches mais aussi des documents de soldats et de l'artisanat de tranchée. Les élèves ont pu, à travers des affiches de l'époque, mettre l'accent sur l'effort de guerre sous forme d'ordre de réquisition, de souscription publique ou d'invitation à «semer des pommes de terre pour les soldats et pour la France». Les enfants ont saisi le contexte à travers la présentation des «unes» de presse de l'époque. Ils ont également ressenti le quotidien des poilus, évoqué à travers des objets, issus de l'artisanat des tranchées (lampes, couteaux, tasses, gravés ou fabriqués à partir des cuivres des obus).

Des costumes d'époque des soldats étaient présentés et les élèves ont même pu tenir et soupeser un fusil «Lebel» en bois.

Intéressés et riches de questions, les enfants ont ainsi étudié «in situ» une période de l'histoire nationale particulièrement dure.

Cette prise de conscience est d'autant plus nécessaire que la Grande Guerre est à l'origine de nombreux événements du 20ème siècle. Elle présente par ailleurs un visage moderne, aussi bien par les débuts de l'industrialisation de l'armement que par son côté inhumain. Mais l'ambition de l'association, au-delà de l'évocation de l'horreur absolue de la guerre et d'un message de prévention envers les jeunes, est bien d'honorer un devoir de mémoire envers les victimes de la Grande Guerre.

Le nouveau site de l'école

http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/0630604P/

ADIL 63 — INFO→ ÉNERGIE en AUVERGNE

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement offre une information gratuite, neutre et complète sur tous les aspects juridiques, techniques, financiers et fiscaux touchant à l'habitat :
* les financements (prêts et aides, plans de financement),
* le droit des contrats (construction, maîtrise d'œuvre, entreprise, vente …),
* les assurances et les garanties,
* la fiscalité (crédit d'impôt, …),
* le droit locatif…

En tant qu' « Espace INFO-ÉNERGIE grand public » agréé par l'ADEME, des spécialistes du bâtiment répondent gratuitement à vos questions et vous conseillent sur :
* l'isolation et la ventilation,
* le chauffage et l'eau chaude,
* les énergies renouvelables,
* la qualité dans la construction (systèmes constructifs, choix des matériaux, normes minimales d'habitabilité et de décence, normes techniques…),
* les aides financières existantes (subventions ou déductions fiscales).

Renseignements : par courrier, courriel, téléphone ou à la Maison de l'Habitat (Clermont-Ferrand).
Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, sauf le lundi matin.

Des permanences juridiques sont assurées dans cinq villes du département : Ambert, Issoire, Riom, Thiers et COURNON : Mairie décentralisée - 2, avenue Georges-Clémenceau - Tél. 04 73 69 90 70.
Les 2e et 4e vendredis de chaque mois, de 9h à 12h.

ADIL 63 / Espace INFO-ÉNERGIE
129, avenue de la République 63100 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 42 30 75 - Fax : 04 73 42 30 78
Contact@adil63.org - Site : www.adil63.org

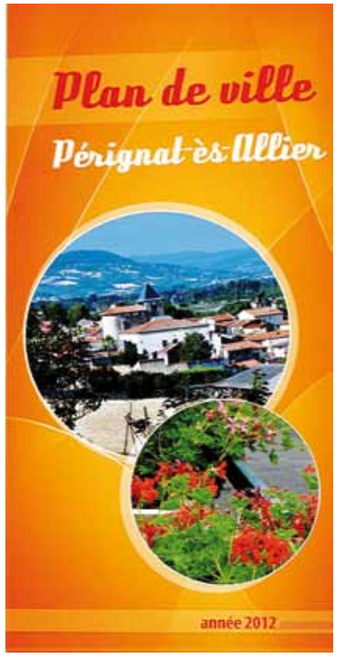

**L'ancien plan de la commune datait des années 1990 et était devenu obsolète. La municipalité a contacté la société ACL pour en concevoir un nouveau, prenant en compte les nouveaux lotissements.
Nous remercions tous les artisans et commerçants qui ont participé à cette réalisation.**

Le CAUE assume des missions de service public dans un cadre et un esprit associatifs. N'hésitez pas à le consulter !

Il informe :
* pour promouvoir une architecture moderne, un urbanisme à l'échelle de l'homme dans le respect du patrimoine
* sur tous les aspects et les facteurs qui contribuent à la qualité de l'environnement
* sur les démarches et les possibilités d'actions offertes par les différents services administratifs et les professionnels.

Il sensibilise pour développer la culture et la pédagogie, à la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement et à la préservation de l'environnement.

Il conseille :
-> Les collectivités locales dans leurs choix en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement
-> Les particuliers : sur le choix d'un terrain, sur l'insertion d'un projet dans le site environnant, qu'il soit urbain ou rural et sur tout projet ou esquisse dans l'intention de construire ou d'améliorer leur habitat.

Il forme les élus à la connaissance des territoires et de leur mutation, les enseignants qui intègrent la connaissance de l'espace bâti et naturel dans leur projet pédagogique avec les enfants et les professionnels du cadre bâti, par des journées thématiques de réflexion et de travail, l'animation de chantiers pilotes, etc.

=> Diverses publications peuvent être consultées en ligne sur : http://www.caue63.com/ressources/publication.php

CAUE Puy-de-Dôme - Maison de l'habitat
129 avenue de la république 63100 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 42 21 20 Fax 04 73 93 27 64

La saison démarre au CIG Mur ès Allier

CIG Mur ès Allier — Club Intercommunal de Gymnastique

Compèt' à Pérignat !

Le CIG sera, à nouveau, organisateur du championnat Départemental de gym et trampoline UFOLEP les 3 et 4 mars à la salle omnisport de Pérignat. Les clubs de gym et trampo de la Région Auvergne Limousin viendront évoluer sur les installations de notre club du samedi 14h au dimanche 18h. N'hésitez pas à venir nous rendre visite, l'entrée est gratuite et la buvette bien fournie.

Déjà des résultats !

Lors du championnat départemental de gym des 21 et 22 janvier à Combronde, les filles du CIG ont eu de très bons résultats :
• L'équipe de Niveau 6 s'est classée 5ème sur 12 alors qu'elle n'était pas complète. Les gymnastes de cette équipe sont déterminées à montrer de quoi elles sont capables au complet lors des régionaux des 17 et 18 mars à Châtel Guyon. A noter les excellentes performances d'Elisa Voisin 2ème et Chloé Dumas 10ème en individuelles sur 64 filles.
• L'équipe de Niveau 5 (premier niveau national), est arrivée 3ème. Ce podium a été difficile à décrocher puisque ces toutes jeunes filles nées entre 2000 et 2002 entrent dans la course au haut niveau. Remarquons également Audrey Parent 5ème et Ludivine Poupeney 8ème. Le régional est prévu les 10 et 11 mars à Volvic.
• L'entente CIG Mur es Allier/La Montagne Thiernoise a vu naître une équipe recomposée de Niveau 5 (plus vieille...) sacrée Championne du Puy-de-Dôme, avec Andréa Coste N° 1 du Département parmi 80 gymnastes. Juliette Doiteau ayant intégré cette équipe de fortune s'est également classée 28ème. Régional 10 et 11 mars à Volvic.

Photos, vidéos, plannings et résultats sur www.emaillegym.fr
Il existe aussi une page facebook du CIG Mur es Allier.

A la compétition de Combronde :
En haut - Andréa
Ci-dessus et à gauche - Niveau 5 petites
En bas - Niveau 6 TC

L'assemblée générale

Lors de l'Assemblée générale de début de saison, notre bureau est passé de 6 membres à 8 :
• Roselyne Stella - Présidente
• Pascal Enreille - Vice président (Changement de fonction)
• Audrey Thomas - Secrétaire
• Florence Bautier - Trésorière
• Nathalie Vallée - Trésorière adjointe (Nouvelle fonction)
• Sara Rouger - Secrétaire adjointe
• Pascale Parent - Assesseur (Changement de fonction)
• Marie Thérèse Lacroix - Assesseur (Nouvelle fonction)

Basket

Première phase satisfaisante pour l'ALP Basket.

L'ALP Basket progresse légèrement en effectif pour cette saison. Plus de cent trente licenciés partagent ainsi leur sport favori.

Babys - Le groupe progresse bien et a fait son premier rassemblement à Issoire, ils en sont revenus enchantés.

Mini-poussins - 24 joueurs en 3 équipes avec un bon potentiel. Ils découvrent la compétition et voient le chemin à parcourir ainsi que celui déjà réalisé. Ils ont démarré l'année 2012 avec le rassemblement des «petits rois» à Issoire. Chacun a pris du plaisir à cette journée parfaitement organisée.

Poussins - Un groupe qui évolue bien et qui a réussi l'exploit de s'imposer à Clermont basket. Ils vont devoir confirmer durant la deuxième partie de championnat.

Benjamins - Dans une poule difficile, pour ce brassage, ils ont fait de leur mieux. Ils doivent progresser collectivement et leurs résultats seront meilleurs.

Minimes filles - Une très bonne première phase, malgré un effectif réduit à 7. Elles terminent à la première place et remporte le match de barrage ouvrant l'accès à la poule régionale.

Cadettes filles - Premières ex-æquo avec Lussat, les filles voient leurs efforts mal récompensés par le programme de la ligue. Elle vont se retrouver avec un groupe composé de la poule de brassage plus une autre poule de brassage. Nous verrons bien.

Cadets masculins - Ils dominent la première phase et s'ouvrent aussi la région en assurant brillamment à Issoire en match de barrage. Beau challenge à venir, surtout si le collectif progresse, ainsi que la maîtrise de soi.

Seniors filles 2 - La bonne surprise, cette nouvelle équipe vire en tête à la fin des matchs aller. Bravo, continuez.

Seniors filles 1 - Les filles peinent à progresser et à engranger les victoires. Le haut niveau de région nécessite des efforts supplémentaires aux entraînements, même si elles font de leur mieux sur le terrain.

Seniors masculins 2 - Bon début de saison mais qui semble baisser de rythme en cette fin d'année. Ils vont se ressaisir pour la suite et remonter rapidement dans le classement.

Seniors masculins 1 - Ils ne manquent pas leur retour en régional 3 et ont déjà assuré leur place pour la saison prochaine. Objectif final : le podium, ce qui serait un super parcours.

La fête du basket se tiendra le 9 juin, retenez cette date.

L'Amicale Laïque

Amicale Laïque PERIGNAT-ES-ALLIER

Le Trivial Enchères de l'Amicale s'est déroulé le samedi 3 décembre dernier. Cette 23ème édition n'a pas dérogé à la tradition qui fait son succès depuis 1989 et qui en fait un événement singulier et inimitable. Elle a attiré plus d'une centaine de participants âgés de 15 à 80 ans.
Rappelons en le principe. Des équipes de 6 à 10 joueurs sont formées et participent à un jeu de questions-réponses dans le même style que le célèbre jeu de plateau «Trivial Pursuit». Les points récoltés permettent ensuite d'enchérir sur des lots et de récupérer des cadeaux. Nul besoin d'avaler une encyclopédie au petit-déjeuner ou de se télécharger Wikipedia dans la cervelle avant de participer, les questions sont attractives et à la portée de tous. Le but n'est pas de désigner le plus savant de la soirée, mais de jouer avec ses amis ou en famille pour acquérir un capital point et participer à la mise aux enchères. Et des surprises attendent les heureux vainqueurs !
Les participants ont ainsi mis en avant leurs connaissances et leur culture générale. Si des questions ont pu faire chauffer quelques méninges, les boissons rafraîchissantes n'étaient jamais trop loin pour maintenir à niveau la bonne humeur et l'enthousiasme. Avec un lot de valeur, un lot moins enviable et quelques minutes sur la scène pour faire un petit tour de chants ou, encore, avec un lot de consolation, chacun a pu apprécier la convivialité de la soirée. L'Amicale laïque remercie particulièrement les jeunes bénévoles qui ont assuré la distribution durant la soirée.

Au programme de la saison

Comme chaque année, le Conseil d'administration de l'Amicale laïque reçoit des troupes locales de théâtre à la salle polyvalente.

Dimanche 29 janvier 2012 à 16h, salle polyvalente
THÉÂTRE «Queue du bonheur», une comédie de Claude Husson interprétée par la troupe «Les Baladins de la Planchette» de Beauregard-Vendon,

Samedi 10 mars 2012 à 20h30, salle polyvalente
THÉÂTRE «Love», une comédie écrite et interprétée par la troupe «Costières et Trapillons» de Cournon-d'Auvergne.

Samedi 31 mars 2012, salle polyvalente
SOIRÉE DANSANTE annuelle de l'Amicale

Nous contacter

Par email : amicalelaiqueperignat@yahoo.fr ou sur la page Facebook «Amicale laïque de Pérignat»

Récré'actions, une 9ème section pour l'Amicale

Une nouvelle structure associative d'aide aux activités du RPI Pérignat-Saint-Bonnet vient de voir le jour. Baptisée «Récré'actions», cette structure est lancée par un groupe de mamans d'élèves. Elle sera statutairement rattachée à l'Amicale laïque de Pérignat comme section.
Ses objectifs seront d'organiser des manifestations destinées aux parents et aux enfants au cours de l'année scolaire (par exemple, une vente de chocolats pour Pâques et peut être aussi pour Noël, une participation au vide-grenier à Saint-Bonnet au printemps, l'organisation d'un loto à l'automne ou à l'hiver prochain).
Les résultats ainsi réalisés seront versés aux coopératives scolaires des deux écoles.
Ces fonds permettront d'aider, dans un cadre structuré, au financement des sorties scolaires, à l'achat de matériel, etc...
«Récré'actions» est ouvert à tous les parents souhaitant participer à la préparation et au bon déroulement de chaque événement. Toutes les idées et propositions de la part des parents et même des enfants seront les bienvenues. N'hésitez pas à contacter «Récré'actions».
Contact : Delphine Boudon (responsable de la section) au 06.69.03.98.67
E mail : recreactions63@ymail.com

L'Amicale Laïque

La MARPA

Maison d'accueil rural pour personnes âgées

Visite des illuminations de Noël sur la place de Jaude

** Rien de tel qu'une sortie cinéma pour s'aérer l'esprit. Au programme, «La guerre des boutons» et «Intouchables»*

** Moment de douceur et découverte de la crèche vivante à Vertaizon, avec le foyer logement VIPL de Montferrand. Une sortie vivifiante qui méritait bien un bon goûter dans la foulée...*

Un joyeux anniversaire et 87 bougies pour Georgette Daniel

Le repas de Noël

Des couleurs blanche et rouge pour un spectacle où l'on reconnaît de célèbres personnages de film . Le titre ?

Le Club Arc en ciel

Le club Arc en ciel a organisé le 15 décembre son traditionnel goûter de Noël. Cette année, 17 personnes étaient présentes. L'âge et la maladie ont empêché certains adhérents de participer à cette journée qui, malgré tout, a été appréciée de tous ceux qui ont pu y assister, toujours dans la bonne humeur et le plaisir de se retrouver au moment de ces fêtes de fin d'année. Merci à toutes celles et tous ceux qui ont donné de leur temps pour préparer cette petite fête.

Pour information, le club reste ouvert à tous, sans limite d'âge. Les bonnes volontés sont toujours les bienvenues et toutes les idées nous intéressent. Le club situé rue du Gazou est ouvert tous les mardis de 14h à 17h et prévoit de nombreuses sorties à la journée.

Bien amicalement. *Le Président, Gaston Pature*

Chèques mobilité «MobiPlus»

Les personnes âgées de plus de 60 ans sans moyen de transport et ne pouvant être transportées par un membre de la famille peuvent bénéficier de chèques-mobilité pour se déplacer en bus ou en taxi.

Pour les obtenir, il faut remplir une fiche (disponible en mairie) qui sera étudiée par le Conseil général lors des commissions mensuelles.

Si cette demande est validée vous recevrez 24 chèques de 3€ (pour une personne seule et le double pour un couple), jusqu'à deux fois par an, ainsi qu'une liste des transporteurs agréés.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Conseil général au 04 73 42 49 50

La FNACA

** Le repas du 20 novembre et les 30 bougies du comité !*

** Le comité FNACA* a tenu son assemblée générale le 6 janvier sous la présidence de Georges Petit, et en présence de Jean-Pierre Buche, maire et conseiller général.

Avant l'ouverture de la séance, le président a demandé une minute de silence en mémoire de la disparition du président national, Wladyslas Marek, et du décès de notre adhérent, Jean Guyot.

Le rapport moral a été présenté par le secrétaire, Norbert Brun. Le rapport financier, exposé par Jean Bos, a été adopté à l'unanimité. Les questions diverses ont ensuite été abordées. L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée et les épouses ont rejoint les adhérents pour partager la galette des rois.

Sécurité Routière

- Communiqué de la gendarmerie de Billom -

Veuillez trouver ci dessous quelques nouveautés en matière de sécurité et réglementation routière extraites des nouveaux décrets publiés au journal officiel. Ces mesures sont appliquées depuis le 5 janvier 2012.

- L'usage de plaque d'immatriculation non conforme est sanctionné d'une contravention de classe 4 (au lieu d'une C3) - (*Art R 317-8 du Code de la route*)
- Le non respect de la fermeture totale d'une chaussée entraîne un retrait de 3 points du permis de conduire en plus de la C4 déjà en vigueur (*Art R 411-21-1 du Code de la route*). La même sanction est désormais applicable pour le non respect de la fermeture partielle de la chaussée.
- L'usage d'un téléphone tenu en main en circulation est sanctionné d'une C4 et de 3 points (au lieu d'une C2 et 2 points) - (*Art R 412-6-1 du Code de la route*)
- Le fait de placer dans le champ de vision du conducteur un appareil en fonctionnement doté d'un écran et ne constituant pas une aide à la conduite est sanctionné d'une C5 et de 3 points (au lieu d'une C4 et 2 points). L'appareil est obligatoirement saisi - (*Art R 412-6-2 du Code de la route*)
- La détention d'un détecteur ou brouilleur de radar est sanctionnée par un retrait de 6 points (au lieu de 2). La détention et l'usage de tout dispositif visant à avertir ou informer de la localisation des radars sont également interdits (sanction C5 et retrait de 6 points), l'appareil est saisi - (*Disposition relative à l'Art. R 413-15 du Code de la route*)
- La circulation sur une bande d'arrêt d'urgence est sanctionnée par une C4 (au lieu d'une C2) avec retrait de 3 points (*Art R 412-8 et R 412-22 du Code de la route*)

Classe contravention	Montant avant 3 jours	Montant avant 30 j.	Montant au delà de 30 j.
C2	22 €	35 €	75 €
C3	45 €	68 €	180 €
C4	90 €	135 €	375 €
C5	---------- 1500 € ----------		

Enquête déplacements Grand Territoire

Le Syndicat mixte des transports en commun (SMTC) de l'agglomération clermontoise, autorité organisatrice des transports, réalise actuellement une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les résidents du bassin de vie clermontois qui s'étend de Vichy à Brioude et de Thiers aux Combrailles. L'aire d'enquête représente 343 communes et 648 000 habitants.

Organisée avec l'aide de l'Etat, de la région Auvergne, du département du Puy-de-Dôme, de l'ADEME et de l'Union européenne, cette enquête est confiée à la société ALYCESOFRECO. Elle se déroule du 4 janvier au 28 avril 2012.

L'objectif est de mieux connaître les pratiques de déplacement des habitants pour mieux organiser la mobilité dans notre territoire (circulation routière, stationnement, transports collectifs, infrastructures, etc.).

Cette enquête est effectuée selon la méthode «standart CERTU» (Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme). Elle a fait l'objet d'une déclaration auprès de la commission nationale informatique et libertés (CNIL). En fin d'enquête, toutes les informations nominatives seront détruites. Les fichiers constitués et les exploitations réalisées seront totalement anonymes.

L'échantillon statistique porte sur 6440 foyers représentatifs, répartis sur tout le territoire de l'enquête et tirés au sort.

Selon la densité démographique des secteurs, les ménages sont enquêtés soit à domicile (pour le Pays du Grand Clermont) soit par téléphone (pour le reste du périmètre d'enquête). Les foyers sollicités pour répondre à l'enquête ont déjà été contactés par une lettre-avis.

Dans le cadre des visites à domicile, l'enquêteur sera détenteur d'une carte professionnelle qu'il présentera dès son arrivée.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter le bureau d'études ALYCESOFRECO au 04 73 36 02 05)

Les Sapeurs Pompiers

Avec la fin d'année, et comme le veut la tradition, les sapeurs-pompiers du Centre d'Intervention du Puy-de-Mur vous ont présenté leurs calendriers. Comme chaque année, vous nous avez réservé le meilleur accueil témoignant de votre attachement à nos actions, soyez-en remerciés.

Tout au long de l'année, nous nous efforçons d'accomplir au mieux notre mission de service public, avec un niveau de compétence de plus en plus élevé et une motivation toujours présente.

Notre Centre d'Intervention est uniquement constitué de sapeurs-pompiers volontaires et la réussite des interventions est complètement liée à la bonne disponibilité des effectifs à tout moment de la journée ou de la nuit.

Mais il nous faut penser à l'avenir qui passe obligatoirement par un renforcement des moyens humains. Il faut donc susciter des vocations nouvelles afin de nous rejoindre et de conserver un niveau élevé de sécurité pour tous. Si notre vocation vous attire, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Au nom des sapeurs-pompiers du Centre d'Intervention du Puy-de-Mur, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2012.

Major Christian Buffier
Responsable de Centre

Le Chemin des étoiles

Sur ce photomontage : Franck Smanio (adhérent du club) et l'une de ses photos de la lune, en arrière plan

Observation de l'éclipse de lune du 12 juin 2011, sur le site de Gergovie.

Les activités du Club

* Pour les apprentis astronomes,
à partir de 8 ans,
c'est le mercredi de 17h00 à 18h30.
Au programme, la reconnaissance
des constellations et l'apprentissage
du maniement de plusieurs types de télescopes
et lunettes astronomiques.
Ce trimestre, les enfants découvriront
comment fabriquer une fusée à eau.
Ils repartiront avec toutes les étapes
de montage et, bien entendu,
avec leur fusée customisée par leur soin.
Le décollage est prévu
en fin d'année scolaire
sur le stade de Pérignat
et devant le public.

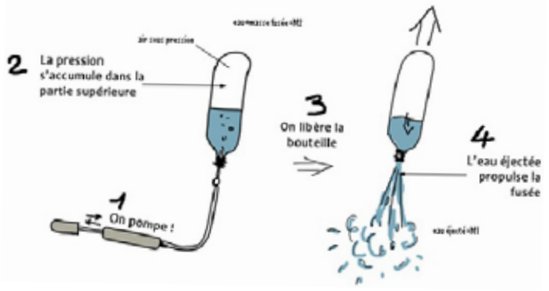

* Pour les adultes, c'est le vendredi
à partir de 20h30
avec toujours plus de découvertes :
les infos du ciel et de l'espace,
les cours pour apprendre et comprendre
l'astronomie, et l'observation du ciel.

* Prochainement, nous aurons le plaisir
de vous accueillir à Cournol, en pleine nature,
sur notre site d'observation pour un spectacle
fascinant. En effet, le mois de mars
sera propice à la découverte des planètes.
Pour plus d'informations vous pourrez
consulter notre site :
lechemindesetoiles.perso.sfr.fr

Pour tous renseignements

Jean-Pierre Chanet au 04 73 69 56 22 ou au 06 13 70 89 21
Nouveau site web : http://lechemindesetoiles.perso.sfr.fr
Adresse e mail : astroperignat@orange.fr

La Lyre Pérignatoise vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2012

La Lyre Pérignatoise

La Chorale à Barcelone

C'est un bus complet qui a pris la direction de Barcelone pour le week-end du 11 novembre. Au programme, une visite de la ville (et de la Sagrada Familia), de Sardane et un concert avec d'autres chorales. Le tout dans une formidable bonne humeur !

Concert Fugain au Zénith

Plusieurs chorales, dont celle de la Lyre ont interprété les titres de Michel Fugain en compagnie des musiciens de l'harmonie de Cournon. Les bénéfices de ces soirées, dont une au Zénith de Cournon, ont été reversés à l'Association des Sclérodermiques de France.

Ensemble vocal stéphanois

La chorale de la Lyre a invité l'ensemble vocal stéphanois Patrick le Gosles lors du concert de Sainte-Cécile programmé le 4 décembre en l'église de Dallet.

Infos en bref

* Déjà 15 bougies pour la Lyre Pérignatoise ! La chorale, la batterie fanfare et l'école de musique prévoient d'ores et déjà une animation à la salle polyvalente pour fêter cet anniversaire et la Saint-Jean (samedi 23 et dimanche 24 juin).
* Une assemblée générale extraordinaire est prévue le 10 février.

Les auditions

Les auditions de l'école de musique sont prévues le samedi 28 avril.

Visites aux personnes âgées

Depuis 2007, le CLIC de la région de Billom a engagé une réflexion autour de l'isolement et de la solitude des personnes âgées de plus de 60 ans. Avec un groupe de partenaires (élus, travailleurs sociaux, responsables des services d'aide à domicile...) une étude a été menée faisant apparaître un besoin d'enrichissement des liens sociaux de la part des personnes de plus de 60 ans. Fort de ce constat, un réseau de bénévoles retraités, visiteurs de personnes âgées isolées, a été mis en place. Aujourd'hui, après deux ans d'existence, ce réseau a démontré son efficacité pour lutter contre la solitude ressentie par les personnes âgées. En effet, le temps d'une visite de 2 heures toutes les semaines par exemple, c'est un peu de chaleur et de présence humaine qui s'échangent. La personne visitée comme la personne bénévole s'épanouissent au travers de leurs rencontres. Pour Pérignat, deux habitantes visitent chaque semaine deux personnes âgées sur d'autres communes du secteur.

Si vous souhaitez devenir visiteur ou si vous désirez recevoir des visites, vous pouvez contactez le CLIC de Billom au 04 73 60 48 85.

A Pérignat, Lucienne Mary et Josette Lutau contribuent à apporter un peu de chaleur humaine lors de leurs visites.

Le don du sang

Et si vous disiez : « En 2012, je donne mon sang » ? Le don de sang est un acte généreux, solidaire et bénévole. Il permet de soigner plus d'un million de malades chaque année en France. Alors, qu'attendez-vous ? Sautez le pas et passez à l'acte ! Vous allez sauver des vies. A Pérignat, en 2011 , 71 personnes sont venues à la salle des mariage de la mairie pour faire don de leur sang ; ramené à la population adulte des pérignatois, cela fait 0, 7 %.

Nous pouvons faire mieux ! Le CCAS de Pérignat organise deux collectes par an ; Jacqueline et Michèle, deux bénévoles, préparent toujours un délicieux petit repas car les donneurs méritent d'être remerciés correctement pour leur geste. Au-delà du don, il y a donc aussi ce moment de grande convivialité partagé autour d'une table. L'Etablissement Français du Sang (EFS) qui met en place ces collectes songe à une réorganisation qui pourrait aboutir au regroupement de plusieurs communes. **Pérignat doit augmenter le nombre de ses donneurs pour conserver sa collecte. Ne laissons pas partir cette occasion de rencontre, d'échange et surtout de solidarité. Venez nombreux à la prochaine collecte le 30 mars 2012 !**

Le repas des aînés

Comme chaque année, le Centre communal d'action sociale a offert un repas aux pérignatois âgés de plus de 65 ans et, en ce dimanche 22 janvier, l'orchestre Edelweiss a mis l'ambiance. Les membres du CCAS ont apporté un colis aux personnes de plus de 75 ans qui n'ont pu participer au repas.

Créer du lien

La Bibliothèque

BIBLIOTHEQUE

7, place Onslow - 04 73 62 03 77
06 84 33 99 60
biblio.perignat.sur.allier@gmail.com
Prêt de romans, documentaires, revues, BD, CD Rom, DVD

Ouvert au public :		
	Mardi	16h - 19h
	Mercredi	10h - 12h
	Jeudi	16h - 19h
	Samedi	10h - 12h30

Et si vous en profitiez pour passer à la bibliothèque ?

¤ **INTERNET** - Pour faciliter certaines recherches d'informations sur le web, les adhérents peuvent utiliser internet aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Les adhérents souhaitant connaître la disponibilité d'un ouvrage à la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt) peuvent consulter le catalogue sur internet. Ils peuvent également y réserver les documents souhaités (livres, CD, etc...).

¤ **RECYCLAGE** - Vous pouvez déposer vos cartouches d'imprimantes et piles usagées à la bibliothèque ainsi que les vieux bouchons en plastique et en liège. Ils seront recyclés dans les circuits appropriés.

¤ **«LES BOUCHONS DU BONHEUR»** - Grâce à vos dons de bouchons en plastique et à ceux d'autres points de collecte, l'association «Les bouchons du bonheur» a reversé 5776 euros (soit 32 tonnes à 180 €) à diverses associations : Handisports rugby fauteuils Clermont-Ferrand, Arvernes handihockey à Pont-du-Château, Centre médical infantile à Romagnat...

¤ **BIBLIOBUS** - En 2012, la médiathèque départementale mettra en place une deuxième navette et un service de réservation à part entière. Ces deux navettes passeront dans chaque «tête de réseau» (ce qui est le cas à Pérignat) deux fois par mois au lieu d'une.

¤ **KAMISHIBAÏ** - En partenariat avec Môm'en loisirs, Gilles Durif réalisera un Kamishibaï, petit théâtre japonais qui permet de raconter des histoires. Dans ce cadre, les enfants inventeront un conte et le présenteront lors de la prochaine rencontre avec les écrivains, prévue le dimanche 1er avril 2012.

Le pot des salariés

Les salariés de la mairie, de la MARPA et de Môm'en Loisirs ont partagé le verre de l'amitié avec les élus quelques jours avant Noël.

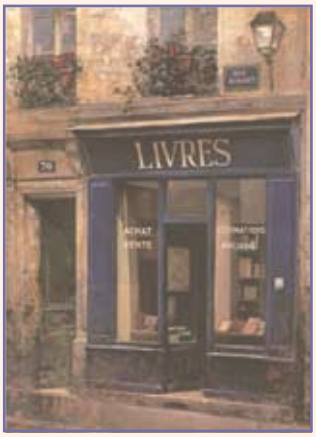

Ecrivains *en* Camondep

Dimanche 1er avril 2012
Mairie de Pérignat-ès-Allier
(CApitale MONdiale Des EPouvantails)

En partenariat avec la bibliothèque de Pérignat-ès-Allier, la commission extra municipale culture organise une rencontre entre les écrivains et les habitants : ***«Ecrivains en Camondep »*** (référence appuyée à notre village qui s'est auto proclamé capitale mondiale des épouvantails).

Cette manifestation se déroulera le dimanche 1er avril 2012 (10h - 12h30 et 13h30 - 18h). Lors de ces journées vouées à l'inspiration et à l'écriture une vingtaine d'écrivains locaux échangeront sur leurs ouvrages et sur la littérature de façon plus générale.

L'Agenda de Pérignat

FÉVRIER
25/... - Expo concours photo

MARS
3 - Soirée Cabaret (Lyre)
10 - Théâtre (Amicale laïque)
24 - «Cessez le feu» (FNACA)
30 - Don du sang
31 - Soirée dansante (AL)

AVRIL
1er - Ecrivains en Camondep
22 - Elections présidentielles
28 - Auditions de musique

MAI
6 - Elections présidentielles
8 - Cérémonie 8 mai 1945
12 - Salon jeux (RAM)
25/... - Exposition sculptures

JUIN
9 - Fête du basket
10 - Elections législatives
16 - Cérémonie Lachat
17 - Elections législatives
23/24 - 15 ans de la Lyre
23/... - Exposition photos

1er Concours national d'art photographique

Pérignat-sur-Allier - Du 25 février au 4 mars 2012
Exposition de 10 à 12 heures et de 15 à 19 heures - Entrée gratuite
Mairie - Salle des mariages - Renseignements 06.61.90.59.37 - photoclubperignat-allier.com

Invité d'honneur :
Jean-François HELLIO
Photographe naturaliste
Agrément officiel FPF n°2012-02
Il présentera un diaporama sur le littoral ouest-africain, samedi 25 février, à 18 heures

Club Photo

Le Club photo de l'Amicale laïque organise la première édition d'un concours national d'art photographique à Pérignat. Sur un total de 1 371 photos provenant de la France entière, mais aussi de Belgique et de Suisse, les 200 meilleurs clichés seront exposés du 25 février au 4 mars dans la salle des mariages.
www.photoclubperignat-allier.com

Un diaporama sur le littoral Ouest Africain, du photographe naturaliste Jean-François Hellio, sera projeté le samedi 25 février à 18h.

Le littoral ouest africain est un patrimoine d'une immense richesse, à la faune et aux paysages exceptionnels. Jusqu'à peu, les peuples indigènes de ces régions vivaient dans une relation intime et harmonieuse avec un environnement en bonne santé et des ressources naturelles abondantes, basées sur leurs savoirs et traditions. Mais depuis quelques décennies, l'ouverture au monde, l'exploitation des ressources à des fins commerciales et l'existence de nouvelles technologies bouleversent en profondeur les équilibres naturels, culturels et sociaux. Des initiatives avec les communautés concernées cherchent à maintenir un équilibre dynamique dans ce contexte de profonde mutation.
http://www.hellio-vaningen.fr/